

main-d'oeuvre par des pays comme la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et la RPC.

5. LE GRAND DÉBAT : LES FAIBLES SALAIRES, LA COMPENSATION SOCIALE ET LE DUMPING SOCIAL

5.1 Introduction

Au Canada, les syndicats, certains partis politiques et le public se sont intéressés aux conditions de travail dans les pays qui commercent avec le Canada et à l'influence qu'elles peuvent avoir sur le niveau et la qualité des emplois canadiens. La Fédération canadienne du travail et le Congrès du travail du Canada craignent que des normes peu élevées en matière de droit du travail ou une application inadéquate des normes dans des pays étrangers donnent aux producteurs de ces pays un avantage commercial «injuste». Ils croient aussi que des normes peu élevées sont indésirables sur le plan moral³².

Les préoccupations du mouvement syndical concernant l'impact de la libéralisation des échanges sur les conditions de travail se sont d'abord manifestées à l'égard de l'ALE. Au cours du débat sur la libéralisation du commerce avec les États-Unis, les Canadiens se sont particulièrement intéressés au problème de concurrence que présentaient des producteurs situés dans des États ayant des lois de «droit au travail». Ces lois permettent à des États d'interdire des conventions qui posent comme condition d'embauche l'adhésion à un syndicat³³. Lors de la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, l'intérêt des Canadiens s'est déplacé en partie des conditions de travail américaines vers celles qui prévalent au Mexique. De façon plus générale, on s'intéresse davantage aux conditions de travail dans les pays en développement, surtout dans les nouveaux pays industriels et en Europe orientale, et aux répercussions que cela peut avoir sur les producteurs canadiens. Aux États-Unis, le mouvement syndical et des éléments au sein des Démocrates et des Républicains ont exprimé des préoccupations semblables, comme l'ont fait les syndicalistes militants au moment de l'accession de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne et, plus récemment, dans le contexte des

³² Congrès du travail du Canada, «Mémoire sur l'Accord de libre-échange nord-américain présenté par le Congrès du travail du Canada au Sous-comité du commerce extérieur du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur», 26 janvier 1993.

³³ Jim Stanford, Going South. Cheap Labour as an Unfair Subsidy in North American Free Trade, Centre canadien de recherche en politiques de rechange, Ottawa, décembre, 1991, p. 18.